

L'HOMME REVOLUTIONNAIRE : CE VIOLENT...

Ce travail a été fait dans le cadre du colloque international organisé par l'université de Szczecin, le centre d'études romanes. Il est à paraître dans les Actes de ce colloque.



Introduction

L'homme révolutionnaire est un homme violent. C'est Michel Foucault qui pose le plus nettement la question de la violence (qui le fascinait) à partir des tragédies historiques de Racine qu'il interprète comme des « tragédies du droit et du roi, essentiellement centrées sur le problème de l'usurpateur et de la déchéance, de l'assassinat du roi, et de cette naissance d'un être nouveau que constitue le couronnement d'un roi »¹.

Et il pose la question :

« Comment un individu peut-il recevoir par la violence, l'intrigue, le meurtre et la guerre une puissance publique qui doit faire régner la paix, la justice, l'ordre et le bonheur ? Comment l'illégitimité peut-elle produire la loi. (...).

La question est vraie aussi pour les Révolutionnaires de 1789.

La tragédie de Shakespeare s'acharne au contraire, sur cette plaie, sur cette espèce de blessure répétée que porte au corps la royauté, dès lors qu'il y a mort violente des rois et avènement des souverains illégitimes »². (Macbeth me semble en constituer le paradigme).

C'est ainsi que Foucault fait de la tragédie racinienne (par un de ses axes au moins), « une sorte de cérémonie, de rituel de remémoration des problèmes du droit public ». Il y aurait selon lui une sorte d'appartenance essentielle entre la tragédie et le droit.

Ce qui est rigoureusement exact.

Aucune nation ne peut se prévaloir d'une histoire dénuée de toute violence révolutionnaire, sous ses multiples formes et avatars : émeutes, rébellion, révoltes, jacqueries, insurrections, mutineries... Par rapport à toutes ces formes de révoltes populaires, souvent désorganisées, la révolution a ceci de supérieur qu'elle dispose d'une phraséologie, d'une « doctrine », et qu'elle s'inscrit dans une réflexion politique.

Je voudrais donc examiner la question de la violence révolutionnaire en faisant jouer trois plans d'analyse : le politique, l'anthropologique et un dernier plan qu'il est d'usage de bannir, à tort me semble-t-il : le religieux.

L'action révolutionnaire, qui est une action violente obéit-elle aux mêmes schèmes que ceux de l'action disons « légitime » : la guerre.

Le seul modèle dont nous disposons pour appréhender la notion de guerre est celui de Raymond Aron pour aller jusqu'à l'essentiel : le fait qu'au cœur des problématiques de la révolution (et de la violence) il y a une question anthropologique, et un schème faux dans l'esprit humain lié à deux notions : celle de loi et celle de l'ordre.

Et ce, bien avant la question du pouvoir qui obnubile les esprits et qu'il convient donc d'affronter aussi.

La guerre : le modèle d'analyse de Clausewitz et d'Aaron

Comment l'homme acquiert-il un pouvoir sur le monde ?

En produisant des procédures rituelles. D'où l'enjeu de la ritualité que toutes les traditions religieuses, avec beaucoup d'intelligence, ont saisies.

C'est dans cette perspective que la guerre a pu se définir comme « l'organisation de l'action violente par les collectivités aux prises ». Même dans l'exercice de la force brutale, l'homme ritualise, c'est-à-dire qu'il établit un protocole, des règles, des procédures. C'est ainsi qu'on a pu entendre la guerre comme une violence réglée dont la caractéristique essentielle est d'être méthodique et organisée quant aux groupes

¹ Foucault (M.), « Il faut défendre la société », cours au collège de France, 1976, Hautes études, Gallimard, Seuil, 1997, p. 240.

² *Idem*, p. 155.

qui la font et aux manières dont ils la mènent, limitée dans le temps et l'espace, soumise à des règles juridiques particulières, variables suivant les lieux et les époques³.

Le premier qui a abordé la question – entre sociologie et politique – est Raymond Aron. Il construit une « théorie de la puissance », au chapitre II de son ouvrage *Paix et guerre entre les Nations*⁴, entendue d'abord au sens général comme « la capacité de faire, de produire ou de détruire », ».

« J'appelle puissance (...) la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités. En bref, la puissance politique n'est pas un absolu mais une relation humaine »⁵.

« Puissance », dans cette optique, se distingue de « force ». De même qu'il faut distinguer force musculaire et capacité à mettre en œuvre cette force qui implique l'intelligence, l'habileté, la ruse etc...⁶, il faut distinguer à propos des collectivités, les forces militaires, économiques, morales et la puissance qui est la mise en œuvre de ces forces dans des circonstances données et en vue d'objectifs déterminés.

Si on fait jouer le modèle, la seule différence entre les forces révolutionnaires et les autres, c'est que les forces révolutionnaires ne sont pas des forces institutionnelles, ne sont pas « légales ». Et du coup, elles ne sont pas « légitimes » selon une grande distribution que l'on enseigne encore aux élèves en classe de Terminale dans nos lycées de France⁷.

Peut-on mesurer une « puissance » ? Oui, c'est le calcul des forces en présence. Mais cela ne suffit pas pour prévoir l'issue de la bataille ou de la guerre : l'histoire militaire fourmille d'exemples où des armées minoritaires ont emporté une bataille et parfois même la guerre⁸.

Mais comme les facteurs de la puissance ou de la force évoluent de siècle en siècle, cette mesure de la puissance est rendue encore plus approximative. Sans oublier la part de hasard sur laquelle Clausewitz a insisté (« la guerre est le domaine du hasard »).

Jusqu'à l'âge atomique l'essence de la guerre était le combat, le « choc des soldats ». C'est dans ce cadre seul que le modèle est valide : la guerre nucléaire l'invalide bien évidemment, et a fortiori le terrorisme, qui est une guerre révolutionnaire d'un genre un peu nouveau.

C'est là sans doute que les Révolutionnaires font disjoncter le modèle. La Révolution peut être préparée, mais souvent, sa face visible apparaît par une sorte de mobilisation inattendue : un trop plein d'iniquités.

On a alors deux interprétations possibles. L'interprétation athée - celle de Michel Foucault - qui ordonne le hasard à la violence humaine : « Le pouvoir, les puissants, les rois, les lois, cachent le plus souvent qu'ils sont nés dans le hasard et dans l'injustice des batailles »⁹.

Ou la rationalisation théologique : « Dieu avec nous, y compris dans la guerre ». C'est le fondement de la doctrine de la guerre juste, (pas justifiée, juste).

Une histoire de la stratégie exigerait la prise en compte des croyances des hommes : la « Fortune » des hommes de la Renaissance n'est ni la Providence, ni le Hasard aveugle. Ni les calculs de probabilité, les sondages ou les référendums populaires.

Le modèle d'Aaron opère une distinction essentielle (qu'il tient de Clausewitz) : entre puissance offensive et puissance défensive.

Il fait fonctionner l'analogie du corps humain : l'homme fort est celui qui par son poids ou sa musculature, possède les moyens de résister aux autres ou de les faire plier (il y a toute une production cinématographique américaine qui met en scène ce fonctionnement primitif).

Mais la force n'est rien sans l'influx nerveux, l'ingéniosité, la résolution. Bref, sans l'intelligence¹⁰.

Théorisé par Clausewitz, cela donnera la distinction entre les forces physiques et les forces morales, élevées au niveau des paramètres historiques. Et liées à la grande opposition soulignée : c'est le plus faible qui se trouve sur la défensive, c'est donc celui qui a le plus besoin d'intelligence, de fermeté d'âme, de réflexion stratégique. Celui qui mène l'offensive est le plus fort, sa tâche est donc moins dure¹¹. Et c'est quand l'adversaire résiste qu'il donne tout son éclat et parfois même qu'il se révèle... Nous savons tous que c'est le plus fort qui attaque dans la cour de récréation, et il est rare qu'il attaque un « aussi fort ».

³ Bouthoul (G.), *Le phénomène guerre*, Payot, 1991, p. 18.

⁴ Aron (R.), *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, 1984, chap. II, p. 58 à 80. Il entend la « puissance » aussi et surtout comme la capacité d'influer sur la conduite ou les sentiments des autres individus. Mais c'est la première définition qui nous intéresse d'abord.

⁵ *Idem*, p. 58.

⁶ Ce que Machiavel distingue en opposant les « lions » et les « renards ».

⁷ Et qui, lorsqu'on connaît la situation politique des pays d'Europe et de l'Amérique (qui est une extension de l'Europe) a de quoi les faire sourire.

⁸ La distinction entre forces potentielles et forces actuelles s'appelle *la mobilisation*. Au jour du dénouement, c'est-à-dire de l'engagement, seules pèsent sur le destin les forces « actuellement » mobilisées.

⁹ Foucault (M.), « Il faut défendre la société », cours au collège de France, 1976, Hautes études, Gallimard, Seuil, 1997, p. 240.

¹⁰ Les grecs ont figuré cette grande opposition à travers Hercule et Ulysse.

¹¹ La thèse de la force supérieure de la défensive au livre VI, *De la guerre*.

Mais dès lors que l'on distingue forces physiques et forces morales, le calcul rationnel se transforme en calcul de probabilité. La guerre est donc le domaine des probabilités, domaine lié à l'incertitude sur le rapport des forces, sur les intentions de l'adversaire et plus généralement encore à une double incertitude liée aux circonstances humaines et aux circonstances matérielles. Lorsque le hasard intervient, l'incertitude prend la figure du danger. Dès que l'acteur doit user du calcul des probabilités il est condamné en même temps au pari. C'est le « nombre » corrigé par les potentiels moraux qui emporte la décision¹².

Enfin, il y a la question du chef de guerre, (y compris et surtout dans la guerre révolutionnaire) qui doit être capable de manifester deux formes de courage : celui de risquer sa vie et celui de prendre ses responsabilités. L'intelligence doit triompher en temps de guerre de trois éléments : le danger, de la force physique qui peut faire défaut, de l'incertitude et du hasard.

Si l'homme d'Etat néglige de calculer les forces, il manque aux obligations de sa charge, donc à la moralité de son métier et de sa vocation »¹³.

Plus fondamentalement encore cela signifie que contre toute attente, « l'esprit de la guerre » n'est pas « d'abord » la force, ni la violence dont l'usage en temps de guerre est sinon légitime du moins récurrent, l'esprit de la guerre, c'est la stratégie.

Ça n'a rien d'une évidence. La littérature sur les étapes de la pensée stratégique est pauvre et avant 1945, personne ne s'intéressait à la réflexion sur la stratégie (qui est sortie des écoles militaires) et donc influencée par des considérations strictement militaires, liées à la nature des armes et à l'organisation des armées.

Il y a dans ce domaine trois grandes lignes d'analyse : l'évolution des formes tactiques (des Perses à Napoléon), l'interdépendance de la guerre et de la politique à travers l'histoire (c'est là qu'on peut faire entrer l'histoire de la révolution ou des révolutions), et la division de toute la stratégie en deux formes fondamentales : l'attaque et la défense, les « deux concepts supérieurs » qui en gouvernent les ressorts, « les deux concepts d'offensive et de défensive »¹⁴. « Dans les Principes de l'enseignement, Clausewitz distingue une guerre défensive que l'on mène pour son indépendance, d'une guerre stratégiquement défensive pour laquelle on se borne à combattre l'ennemi sur le terrain que l'on s'est préparé à cette fin »¹⁵.

Il convient d'examiner sous un autre plan ce couple fondamentale dans l'acte de guerre.

Le loup et l'agneau : le couple offensive/ défensive (attaque/défense)



¹² Voir Marion Duvauchel, Actes du colloque, Actes et machines de guerre, « Peut-on concevoir la force ? ». Il faut ajouter les déterminants et régularités qui définissent les causes ou les moyens de mesurer la puissance). Aron propose de distinguer trois éléments fondamentaux : l'espace qui détermine les matériaux disponibles et le savoir qui permet de les transformer en armées, le nombre des hommes en soldats (les armées révolutionnaires on le sait, sont moins organisées. C'est vrai pour la guerre civile qui veut leur indépendance au début se distinguent mal des révolutionnaires ; enfin la capacité d'action collective qui englobe l'organisation de l'armée, la discipline des combattants, la qualité du commandement civil et militaire, la solidarité des citoyens face à la bonne ou à la mauvaise fortune. (ou plus simplement, le choix des citoyens, du côté de l'ancien régime ou du côté des révolutionnaires... ou des résistants). Aron dégage trois déterminants de la puissance : *le Milieu, les ressources, l'action collective*. Ils retentissent sur le couple essentiel dans le combat : la puissance défensive et la puissance offensive. A une nuance près, mais qui est décisive : les facteurs de la capacité défensive sont tout autres que ceux de la capacité offensive. Tandis que l'attaque vise à conquérir, et non à combattre ; la défense seule a donc pour finalité immédiate et absolue la lutte. Conséquence de cette distinction : la condition suprême presque unique de la puissance défensive est la cohésion de la collectivité. Lorsqu'une collectivité perd sa cohésion, elle ne peut plus se défendre. Tout organisme qui se défait, qui n'a plus d'unité, est tout simplement affaibli. Ces trois déterminants simplifiés et rendus plus abstraits deviennent *l'espace, le nombre et les ressources*. La frontière spatialisée du bien et du mal canalise la tension mais il n'y a de stratégie possible que dans un lieu, qu'à l'intérieur d'un espace et dans une durée. L'espace à son tour se différencie entre le milieu, le théâtre et l'enjeu. En tant que théâtre, l'espace est un espace abstrait, stylisé, schématisé. Le nombre quant à lui fait l'objet de remarques plus fouillées. Il est un déterminant odieux aux hommes, et pour ce motif même, mystérieux. Il est anonyme, insaisissable. On a personnifié, transfiguré en divinité bienveillante ou maléfique la terre ou la mer, le feu ou l'air, le pétrole ou le charbon, le socialisme ou le capitalisme, les trusts ou les masses. Seul un génie militaire pouvait reconnaître sans être accusé de cynisme que les faveurs du ciel allaient de préférence aux gros bataillons. Le nombre est la meilleure explication des événements pour qui se plaît à démystifier. Il risque ainsi de décourager ou d'exaspérer ceux qui se refusent de ramener leurs ambitions à la mesure de leurs ressources ».

¹³ Aron, p. 596.

¹⁴ Clausewitz, *op. cit.*, cité par R. Aron, p. 92. « Les doctrinaires de la stratégie depuis la Renaissance se distribuent en cinq sections : les fondateurs, les classiques, ceux qui réfléchirent entre les deux guerres, ceux qui enfin réfléchirent sur la puissance navale et la puissance aérienne », Aron (R.), préface à l'ouvrage de Mead Earle, *Les Maîtres de stratégie*, Bibliothèque Berger – Levrault, p. 8

¹⁵ Aron (R.), *Penser la guerre*, vol. 1, l'âge européen, p. 268.

Ce couple fondamental « offensive/défensive, n'est pas seulement valide dans le domaine politique, il a un fondement anthropologique. Et ce fondement est rendu visible dans les images de la tradition de l'Ancien testament.

Il est signifié dans une prophétie d'Isaïe, à priori incompréhensible :

Le loup habitera avec l'agneau,
La panthère se couchera avec le chevreau
Et le veau et le lionceau seront ensemble à l'engrais
Et un jeune garçon les conduira
Et la vache et l'ourse paîtront, ensemble se coucheront leurs petits
Et le lion mangera de la paille comme le bœuf.
Et le nourrisson tétant se réjouira sur le trou du cobra
Et l'enfant sevré étendra la main sur la lumière de la vipère.
Ils ne nuiront pas et ils ne détruiront pas sur toute la montagne sainte (Is 11,1-9)

Que signifient ces couples d'animaux ?

Ils symbolisent des états internes à l'homme quand il est investi du souffle de l'Esprit (par opposition à l'homme soumis à ses seules ressources naturelles, y compris dans ses énergies, ou ses pulsions vitales si vous préférez).

Ces couples d'animaux sont au nombre de sept. Or, il existe aussi sept formes du souffle de Dieu, figurées par la Ménohra (un arbre à 7 branches, et non pas six), puis repris dans la tradition catéchétique de l'Eglise qui identifié sept « dons du saint esprit. Mais on gardera le mot « souffle » : le souffle de Yo Hé Vav Hé, le souffle de sagesse, d'intelligence, de conseil, de courage, de connaissance et de crainte révérentielle). On peut ainsi attribuer un souffle à chaque couple d'animaux. La première étape de cette réintégration des énergies est illustrée par le couple du loup et de l'agneau. Ce souffle serait la puissance faisant surgir de la souche une nouvelle végétation dont la croissance serait due à la conciliation d'énergies opposées.

Et quoi de plus contraire que les énergies du loup et celle de l'agneau ?

Le loup est réputé pour sa voracité et sa férocité lorsqu'il a faim. L'agneau figure la crainte, la fragilité, la faiblesse, il vit en troupeau. Jean de la Fontaine, dans ses Fables a vu comme personne l'opposition paradigmatique et le problème qu'il constitue¹⁶.

Ces deux animaux évoquent deux formes de vie sociale grégaire, celle des loups organisée et ordonnée à la chasse, celle des moutons, ordonnée à la protection des individus qui la composent. Le loup et l'agneau offrent donc la figure du couple attaque/défense, couple qui préside aux rapports sociaux et dont une réalisation sophistiquée se voit dans les forces armées. Faire cohabiter le loup et l'agneau suppose que l'un n'attaque plus et que l'autre ne se défend plus. Cette résolution s'opère à la racine sous l'impulsion de l'esprit de Dieu. C'est pourquoi on parle de souche. Pour qu'il y ait une souche, il faut qu'on ait coupé l'arbre, ce qui repart pourrait être un chirurgien qui restituerait un arbre semblable au premier. Or, ici, on indique que la nouvelle croissance n'est pas une nouvelle montée de sève mais une nouvelle impulsion qui marie la sève ancienne avec un souffle divin nouveau.

Dans ces conditions, l'énergie fondamentale de la vie ne porte ni angoisse, ni agressivité.

Si l'on admet cela, on conçoit que à l'échelle des sociétés, la dissociation entre l'énergie qui nous fait vivre et le souffle divin entraîne une agressivité foncière, incoercible, furieuse et enragée.

Les orientaux ont eu l'intuition de cette réalité puisqu'ils ont figuré ces « souffles » par des chakras¹⁷. Le souffle de Yod Hé Vav Hé est donné à la racine, physiologiquement localisée dans le plexus sacro-coccygien.

S'il s'avérait que les textes révélés de l'Israël ancien nous informent de quelque chose de vrai de l'homme, alors nous avons encore devant nous de longs siècles de violence et de guerre avant que les énergies nouvelles, humano-divines ne fassent apparaître un homme qui ne soit pas un loup pour l'homme. Mais un ami, voire un frère.

En attendant ces jours heureux, continuons notre parcours de réflexion.

Le loup et l'agneau offrent donc la figure du couple attaque/défense, qui préside aux rapports sociaux et dont une réalisation sophistiquée se voit dans les forces armées.

Sous cette figure centrale se trouve un autre concept clé de la philosophie politique, mais aussi de l'anthropologie : la loi.

¹⁶ Liste des fables.

¹⁷ J.F Froger, M.G. Mouret, *Chemins de connaissance*, Cahiers d'anthropologie biblique, éditions désIris, Méolans Revel, 1990, pp. 26 à 36.

La « fonction judiciaire », une fonction dans l'homme

Pour comprendre la question qui nous occupe, il faut postuler l'existence en nous d'une « fonction judiciaire » c'est-à-dire d'un pouvoir politique investi de droit (jus), seul susceptible de garantir en chacun de nous entendu comme un organisme « un » la paix intérieure et la défense extérieure. Il faut admettre que l'humanité (c'est-à-dire chacun de nous) est habilitée virtuellement (mais réellement) à cet exercice, bien qu'il soit détenu par ceux qui ont été investis des pouvoirs qui y sont liés : les soldats, l'armée en général.

Et cette fonction doit s'actualiser à travers en particulier un acte singulier qui s'appelle « la décision ».

Cette fonction judiciaire n'est pas le désir de puissance postulé par les théoriciens d'un état de nature. Un tel désir d'accumulation indéfini de puissance, impliquerait l'état de guerre permanent comme l'état de nature même. Evidemment l'état du monde peut nous engager à le croire.

Mais ce dont il s'agit ici, c'est d'une puissance foncière, organisatrice et unifiante : celle qui exerce ce qu'on appelle le « jugement », non pas au sens de « sentence » (qui innocente ou qui condamne) mais au sens d'exercice de la raison et de l'intelligence.

L'actualisation de cette fonction est restituée dans notre littérature théâtrale à travers une grande forme textuelle : le monologue dit « délibératif ». Si la littérature l'a retenu comme une forme textuelle majeure, c'est parce qu'il rend visible l'exercice de cette fonction judiciaire. (Dois-je ou ne dois-je pas tuer le comte) avec examen des conséquences. Le fruit logique de cette délibération est la décision.

C'est-à-dire l'action.

Dans les sociétés traditionnelles, cette fonction judiciaire est incarnée dans et par la fonction royale. Mais au long de l'histoire des institutions, elle va se déplacer pour être désormais dans des institutions, avec la séparation des trois pouvoirs dont on rabat les oreilles de nos lycées, comme d'un progrès merveilleux. Nos institutions françaises sont actuellement en train de montrer leur invraisemblable insuffisance. C'est donc que dans leurs principes, elles ne sont peut-être pas aussi bonnes qu'on le prétend.

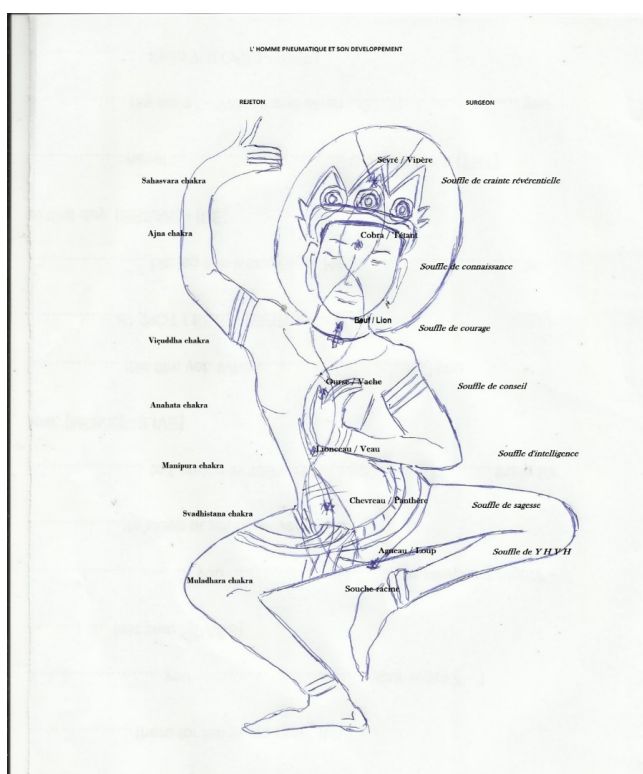
Pour le comprendre il faut examiner deux notions contiguës : celle de la force et celle de la loi.

Pour Raymond Aron, « la perfection de l'ordre social consiste dans le concours de la force et de la loi ; mais il faut pour cela que la loi dirige la force »¹⁸.

Oui, mais de quoi parle-t-on quand on parle de « Loi ». Du droit objectif ? De la loi naturelle ? De la Justice ?

On trouve dans l'histoire ancienne quelque chose qui pourrait nous éclairer. La « loi » du roi Açoka.

C'est le premier exemple dans l'histoire où l'on voit que la « loi » dirige la force. Cette « loi » c'est la loi du « dharma ». On a compris ce dharma comme le bouddhisme. En réalité, rien n'est moins certain. Mais quoi qu'il en soit, ce qui est entendu par « loi », dharma, c'est un « ordre » du monde, qui se décline en ordre cosmique, moral et politique. Mais qu'il va ensuite progressivement au cours de son long règne, décliner sous la forme de préceptes à la fois sociaux, moraux et politique¹⁹.



Jean-François Froger -

Dessin de Jean-François Froger Chemins de connaissance, Cahiers d'anthropologie biblique

¹⁸ Aron (R.), p. I, présentation de la huitième édition de *Paix et guerre entre les Nations*, op. cit.

¹⁹ Marion Duvauchel, « Le bouddhisme religion de la miséricorde ? », *Echo, études et enjeux du christianisme des origines*.

La loi qui dirige la force est évidemment entendu dans nos contrées comme la «légitimité institutionnelle». C'est cette légitimité institutionnelle, désormais incarné par la «voix des urnes» qui détermine où est le droit.

En réalité, il conviendrait que ce soit la justice qui dirige la force. En quoi Pascal était supérieur à Aron. Quoi qu'il en soit, si l'on admet la réalité anthropologique de cette fonction judiciaire, alors on doit pouvoir admettre l'idée d'un «schème dynamique» de la force, que la culture véhicule dans ses symboles et formes culturelles²⁰. Il varie à travers l'histoire : au fur et à mesure que la notion de «loi» se précise et se théorise mais aussi au fur et à mesure qu'elle se laïcise.

Cette fonction judiciaire n'agit pas seule. Elle s'appuie en nous sur la «force» entendue comme une vertu (c'est même une vertu cardinale). La force, c'est la puissance qui dispose d'une façon stable la volonté de l'homme à affronter et surmonter les difficultés qui font obstacle aux exigences de la justice, et de la vie selon la raison et la vérité (et non pas les exigences de son désir conçu comme une puissance illimitée et débridée comme le pensait Hobbes – et Spinoza quoique celui-ci d'une manière plus désincarnée). Toute force n'est donc pas vertu.

Or «modérer la force, c'est la rendre moins forte»²¹. Restreindre et réfréner les énergies de la violence, c'est diminuer ces énergies et se priver de beaucoup de moyens. Dès lors, le plus dénué de scrupules est par hypothèse le plus assuré du succès. Sans oublier le fait que la puissance d'un individu comme d'une institution n'est pas seulement la capacité d'agir, mais avant tout, celle d'influer sur la conduite ou les sentiments des autres individus (d'où l'enjeu de la presse et de la propagande étatique).

Se défendre avec les mêmes moyens que l'adversaire, c'est entrer sous le signe de la surenchère (de la force ou de la propagande mensongère). Ne pas lutter, c'est se condamner.

Y a-t-il une issue ?

Qui dit «action», dit conduite finalisée, et donc fait intervenir le couple fins et moyens :

«La conduite humaine peut toujours être traduite en termes de moyens et de buts, pourvu que l'acte ne soit pas un simple réflexe et que l'acteur ne soit pas insensé»²².

Les hommes de l'Ecole, au Moyen âge, opéraient une distinction aujourd'hui oubliée : l'action immanente et l'action transitive. La force de «coaction», (qui ne se confond pas avec la violence) la force des moyens de coaction ou d'agressivité, la force qui frappe tend à détruire le mal à l'aide d'un autre mal (physique) infligé à des corps. De là, le mal, si diminué soit – il, passera encore de l'un à l'autre, selon les lois de l'action transitive.

C'est la racine de la violence éternelle.

C'est la raison pour laquelle il ne faut pas résister au méchant, parce que sinon, en vertu de cette loi, on devient à son tour méchant...

Les moyens de la guerre charnelle réclament des régulations. Sans ces régulations (la trêve pour ensevelir les morts par exemple, le respect des prisonniers), ils vont jusqu'à la surenchère et l'anéantissement de l'ennemi.

La fronde de David était un moyen pauvre, proportionné à la force spirituelle qui usait de lui. Et c'était de soi un moyen charnel.

Ordre et désordre : quelle issue ?

L'homme révolutionnaire pose de manière paroxystique la question de la violence, mais il pose aussi celui de la requête de justice.

Que veut-il ? Il veut que cela change. Il veut un ordre nouveau, quels qu'en soit les moyens. Parce que l'ordre dans lequel il vit n'est plus supportable. Mais ce faisant il se condamne à l'alternance bien connue, ordre/désordre/nouvel ordre²³.

Il faut donc reposer correctement la question de l'ordre et de son corollaire le désordre. On se souvient de la phrase attribuée à Goethe, je préfère une injustice à un désordre. Elle est stupide.

En réalité, il ne peut y avoir de notion de l'ordre sans celle de désordre, de là tous nos malheurs. A l'origine, il y a une erreur, et c'est une erreur de logique.

²⁰ Cela répond à l'une des questions de Foucault : «les institutions militaires et guerrières, d'une façon générale les procédés mis en œuvre pour mener la guerre sont-ils de près ou de loin, directement ou indirectement le noyau des institutions politiques», p. 240.

²¹ Maritain (J.) p. 454.

²² Aron (R.), p. 97.

²³ Nietzsche a théorisé cette alternance dans l'opposition des faibles et des forts. Elle a conduit à la théorie du surhomme et ensuite au nazisme. Tout l'idéalisme allemand a creusé le lit du nazisme...

Notre logique vient d'Aristote, c'est une logique binaire. Dans l'univers des sciences dites dures, elle s'applique implacablement et elle a donné beaucoup de fruits, parce qu'elle est tout simplement efficace. Mais appliquée dans le domaine des concepts, elle donne une structuration « agonistique », qui fonctionne un peu, mais permet rarement de résoudre un problème, tout au plus de bavarder autour. Il faut donc sortir de la logique binaire qui organise à peu près toutes nos représentations du monde, tous nos grands patterns, tous nos schèmes d'interprétation.

Il faut concevoir autrement la question de l'ordre, sous une forme quaternaire :

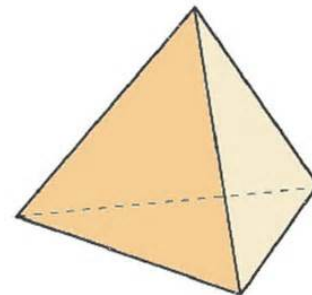
Ordre –

non ordre

ordre et non ordre

« ni ordre ni non ordre ».

Ce qui peut se figurer sous la forme d'un tétraèdre.



Cet ordre quaternaire est celui du réel. Et elle se trouve figurée dans un grand texte religieux, celui de *la Genèse*.

Dans le commencement Dieu crée le ciel, la terre, les eaux (d'en haut et d'en bas) et l'abîme inconnaissable. Saint Thomas avait vu ce caractère « concréé » de la création, qu'il avait postulé de la manière suivante : dans un acte unique, Dieu a posé la terre, le ciel, le temps et la nature angélique. Ce qui est une approximation tout à fait remarquable.

Il convient donc d'interpréter justement ce texte quelque peu énigmatique.

Il y a quatre catégories : le ciel, la terre, les eaux et l'abîme.

Les eaux figurent le monde du « non ordre », le monde des images, du mouvant, de ce qui ne peut s'attraper, ce qui file entre les doigts. Allez mettre de l'ordre dans l'onde, les rivières, les fleuves, les lacs. C'est l'eau vive.

L'abîme inconnaissable sur lequel palpète l'esprit, c'est la catégorie « ni ordre, ni non ordre », autrement dit, c'est inconscientisable.

Les Cieux (shamain) c'est le monde des lois, des grandes régularités. L'ordre, c'est le monde du ciel, des lois, des grandes régularités cosmiques. Elles interviennent évidemment dans le gouvernement du monde sensible, ne serait-ce que parce qu'elles gouvernent le calendrier. C'est l'ordre du connaissable.

Quant à la terre, notre humble ici-bas, ce n'est pas le lieu de l'ordre, ni d'ailleurs du non ordre, mais de l'un et de l'autre. C'est l'ordre aussi du conscientisable.

Ordre et non ordre ? Tout simplement parce que cela garantit ainsi structurellement à l'homme, la possibilité et même le devoir d'organiser le monde, de le mettre en ordre. Ordre qui n'est pas ni immuable ni définitif, ni non plus dans l'impermanence des choses ou l'instabilité chronique. C'est un endroit où l'ordre est possible, comme un inaccompli permanent, qui demande évidemment à s'accomplir. L'homme peut ainsi faire surgir une manière d'organiser le monde, de le gérer, ce qu'on appelle un « gouvernement ». Un dominium qui n'est ni une répression de sa liberté de spontanéité ou de sa liberté d'exultation, mais la maîtrise de soi.

Ce que le système d'image biblique montre, c'est que ces quatre catégories du monde créé surgissent en même temps, de manière concomitante. Ce qui signifie que la structure du monde créé obéit à une logique de type quaternaire (et non pas binaire).

En pensant le monde d'ici-bas comme le monde de l'ordre, on se condamne à rêver d'un ordre impossible. C'est le régime de la bureaucratie intraitable, des choses coupées au cordeau, c'est l'ordre fasciste. Ici-bas, il faut admettre un petit peu de désordre qui est le fruit du couple « ordre/non ordre ».

Conclusion

Les présupposés de tout modèle ne sont pas neutres. Au cœur de la politique, il y a l'ordre et le désordre. On peut en voir les fruits autour de nous.

Derrière la notion d'ordre, il y a la notion de « Loi » entendue comme l'ordre implacable auquel les hommes devront se soumettre, ou l'ordre injuste mais admis auquel il faut se soumettre faute de quoi la société n'a plus aucune régulation possible ni aucune « justice ». Il convient donc de savoir à quelle « loi » nous voulons obéir. Autrement dit quelle est la « jus » qui nous meut intérieurement et qui détermine notre agir. Une grande partie du chant du psalmiste évoque cette « loi » du Seigneur, cette « loi qui est bonne ».

Rappeler que « le royaume n'est pas de ce monde » nous garantit de tout rêve utopique et des rivières de sang qui accompagnent inexorablement ces rêves de monde meilleur ou de paix universelle.

Pour qu'ici-bas, ce soit un ordre viable, il faut, se bagarrant joyeusement, de l'ordre et du non ordre, condition nécessaire (mais sans doute pas suffisante) pour que l'homme organise, hiérarchise, modélise, ordonne, interprète, régule, découvre, agisse, invente, et aussi gouverne le monde qui l'entoure, et cela incessamment. Qu'il le gouverne avec sagesse, avec justice, avec souplesse, fantaisie, liberté et avec un petit peu de raison.

Et peut-être aussi accessoirement avec amour.

En résumé, il est infiniment probable que l'on entende encore longtemps, dans toutes les langues du monde, cette injonction universelle qui va réveiller dans chacune des mémoires vivantes ici présentes des souvenirs plus ou moins heureux :

« Range ta chambre »...

BIBLIOGRAPHIE

- Aron (R.), *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1992.
Penser la guerre, Clausewitz, I, l'Age européen, Paris, NRF, éd. Gallimard, 1976.
Sur Clausewitz, éditions complexes, Historiques,
Anthologie, une histoire du XXe siècle, Paris, Plon, 1996.
- Bouthoul (G.), *Traité de polémologie*, Paris, Payot 1991.
Le phénomène guerre, Paris, Payot, 1991.
- Chaunu (P.) dir., *Les fondements de la paix, des origines au début du XVIIIe siècle*, Paris, PUF, 1993.
- Clausewitz (C. von), *De la guerre*, Ed. de Minuit, Paris, 1955.
- Foucault (M.) « Il faut défendre la société », cours au collège de France, 1976, Hautes études, Gallimard, Seuil, 1997.
- Froger (J.F.), Mouret (M.G.), *Chemins de connaissance*, Cahiers d'anthropologie biblique, éditions désIris, Méolans Revel, 1990
- Froger (J.F.) Lutz (R.) *Structure de la connaissance* ; Editions Adverbum, 2007.
- Maritain (J.), *Du régime temporel et de la liberté*, Paris-Bruges, Desclée de Brouwer, 1933, in *Œuvres complètes*, Paris et Fribourg, éd. Saint Paul et Fribourg, vol. V, 1982.

Les conférences de Jean-François Froger,
La Genèse

La nature humaine

Les fêtes religieuses